



Charte de Développement humain Durable dont l'adoption donne droit d'usage de la marque Biovallée®

Nous signataires, collectivités, entreprises, associations, organismes publics et privés,

- Considérant la qualité de vie de notre territoire et l'ambition politique affichée de la préserver et la renforcer
- Considérant la nécessité d'aménager et développer notre territoire rural de manière équilibrée dans la perspective d'un coût croissant de l'énergie
- Considérant la nécessité de préserver les ressources vitales et biens communs que constituent l'eau, l'air, les sols et la biodiversité, tous d'une qualité exceptionnelle dans notre vallée,

Après avoir pris connaissance du protocole signé entre les Communautés de communes du Val de Drôme, du Diois, du Crestois et du Pays de Saillans, le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Drôme,

Nous nous engageons à inscrire nos actions dans les perspectives qu'il trace en respectant la charte ci-dessous

Principaux éléments du règlement d'attribution de la marque Biovallée®

L'objectif de la charte est d'engager, faire progresser et conforter les entreprises, collectivités et associations dans le développement humain durable en les incitant à mener des actions concrètes contribuant aux objectifs de Biovallée.

Une démarche de progrès accessible à tous. La structure s'engage à progresser sur une période reconductible de 3 ans en mettant en œuvre certaines des 55 actions réparties sur les 4 piliers du développement durable.

Dans la première période de 3 ans, la structure s'engage à mettre en oeuvre des actions représentant 30 points sur les 100 possibles. Deux points au moins doivent être inscrits dans chacun des 4 volets. 90 points sont déjà définis. La structure peut proposer des actions pour 10 autres points. Elle définit librement ces actions avec l'accord du comité d'agrément de la marque. Dans la seconde période de 3 ans, elle s'engage à mettre en oeuvre 45 points dont 2 actions significatives choisies sur deux volets distincts. (actions à choisir parmi celles surlignées en bleu) Dans la troisième période, elle s'engage à mettre en oeuvre 60 points dont 4 actions significatives choisies sur 3 volets distincts. Si l'activité de la structure candidate répond clairement à une action de la charte, 2 points libres pourront lui être accordée dans le volet correspondant.

Une action réalisée avant signature permet d'obtenir le nombre de points correspondant à cette action. Une fois le contrat arrivé à terme, si la structure n'atteint pas les objectifs sur lesquels elle s'est engagée, la marque Biovallée lui est retirée. Pour renouveler son droit d'usage de la marque, la structure doit donc avoir réalisé le contrat de la période de trois ans écoulée et s'engager à atteindre le nombre de points requis à l'issue des trois années suivantes.

La marque ne peut être utilisée que dans le respect des termes prévus au contrat de licence joint à la présente charte.

	Actions à réaliser	Points possibles	situation actuelle	engagement à N+1	engagement à N+2	engagement à N+3	nbre de points engagés	Détails des actions réalisées ou en projet	Justificatifs possibles à produire en cas de contrôle ou à l'issue des trois ans
Volet environnement	Energie								
	S'équiper d'ampoules basse consommation sur la moitié de ses points lumineux .	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Photos des installations ou factures
	Avoir un usage modéré du chauffage, de la climatisation et de l'électricité : réduire les surfaces d'éclairage, éteindre les appareils électriques non utilisés (enseignes, ordinateurs...), utiliser des coupes-circuits.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		
	Sensibiliser l'ensemble du personnel aux économies d'énergie par formation et/ou affichage.	1	en cours	réalisé	réalisé	réalisé	1		Comptes-rendus de formations et justificatifs de participation et/ou affiches utilisées
	Prendre en compte la consommation électrique lors du choix d'un équipement (frigo, ordinateur portable, copieur avec fonction "veille" etc.).	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Étiquettes énergies des nouvelles machines (notice / devis / facture)
	Réaliser un diagnostic énergétique impliquant le personnel et mettre en œuvre ses recommandations.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Diagnostic
	Souscrire un abonnement électrique garantissant des sources d'énergie renouvelable.	3	en cours	en cours	en cours	réalisé	3		Contrat
	S'équiper de générateurs à énergie renouvelable (eau chaude sanitaire solaire, éolienne, panneaux photovoltaïque, poêle à bois, granulé, chaudière à plaquettes bois, micro-centrales hydrauliques...) 1 point pour 25 % des générateurs de la structure en énergie renouvelable.	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Factures , photos des générateurs en place
	Disposer d'un bâtiment basse consommation.	5	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Facture de la réhabilitation et DPE avant/après
	Eau								
	Installer des économiseurs d'eau sur plus de la moitié de ses robinets.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Factures des économiseurs d'eau
	Utiliser des produits d'entretien biodégradables.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Factures
	Récupérer l'eau de pluie pour l'utiliser (ou faciliter cette pratique chez les habitants).	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Photo ou factures des récupérateurs
	Faciliter l'infiltration sur la parcelle de l'eau de pluie non récupérée : non imperméabilisation de 50% des parkings et voiries internes, noues paysagères , recommandations dans les documents d'urbanisme ...	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Plan ou photo
	Réaliser un diagnostic de consommation d'eau et un plan d'économie d'eau impliquant le personnel et mettre en œuvre ses préconisations. Collectivités : actions sur le réseau d'eau potable : comptage, travaux sur les fuites, pressoir sur les fontaines, tarifications spécifiques ...)	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Diagnostic et comptes-rendus de réunions + programme d'actions
	Transport								
	Pour les trajets quotidiens, favoriser le covoiturage, le vélo, la marche, les transports en commun, limiter les déplacements ...	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Liste trajets, liste du personnel concerné, etc.
Favoriser les transports en train pour les moyens et longs trajets vers l'extérieur	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Billets achetés	
Remplacer ses véhicules par des véhicules à moindre" émissions de CO2"	1	non réalisé	en cours	réalisé	réalisé	1		Factures et justificatifs sur le niveau d'émission des véhicules	
Mettre en place un plan mobilité : PDE (plan de déplacement entreprise), plan covoiturage, prime transport (prise en charge de 50% transports en commun) etc. Collectivités : aménagement d'aires de covoiturage, de voies cyclables ...	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Documents attestants des mesures mises en œuvre : délibération, plans, photos	
Déchets									
Pratiquer le tri sélectif	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Photo des points de tri (poubelles/composteurs)	
Mettre en place un plan de réduction des déchets. Privilégier les achats avec un emballage réduit (achat en vrac ou en gros). Collectivités : inciter et former les habitants au tri, installer des composteurs en cantine scolaire ...	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Diagnostic et plan d'actions	

<u>Air</u>							
Faire un bilan de la qualité de l'air dans ses locaux.	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0	Bilan et plan d'actions
Mettre en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'air dans ses locaux.	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0	
<u>Paysages et architecture</u>							
Disposer de plus de 75 % d'essences locales parmi ses arbres et arbustes.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1	Photo des essences effectivement présentes sur le site
Ne pas utiliser de produits chimiques pour l'entretien de ses espaces verts.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1	Certification, procédure/charte interne, facture des produits utilisés
Prendre en compte l'aspect esthétique et visuel de ses bâtiments lors d'aménagements. Collectivités : rédaction d'une charte paysagère, recommandations dans les documents d'urbanisme.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1	Clause d'intégration dans le paysage du contrat avec l'architecte/paysagiste
Contribuer à la préservation du foncier agricole. Collectivités : documents d'urbanisme, préconisations de densité, soutien aux activités agricoles et pastorales.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0	Délibérations, décisions, plans, coefficient d'occupation des sols
Points libres : inscrire vos actions (1 ou 2 actions)	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0	
Total point	40	12	13	14	17	5	
Pour aller plus loin sur le volet environnement : s'équiper en LED, aménager les locaux pour optimiser la lumière naturelle, aménager les horaires de travail en fonction des horaires de transport en commun, favoriser le télé-travail (visio-conférences etc.), étudier l'achat de véhicules hybrides/électriques, mutualiser les équipements électriques/véhicules, anticiper la possibilité de reconversion des bâtiments dès leur construction, anticiper les conséquences des changements climatiques avec des mesures d'adaptation etc							

	Actions à réaliser	Points possibles	Situation actuelle	N+1	N+2	N+3	Nbre de points engagés	Détails des actions réalisées et projets	Justificatifs
Volet Gouvernance	<u>Gouvernance interne</u>								
	Adopter une gouvernance plus démocratique et participative. Entreprises : actionnariat salarié et/ou statut d'économie sociale et solidaire . Associations, création d'un collège spécifique pour les salariés ou passage en SCIC. Collectivités : créations d'instances participatives.	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Statuts de l'entreprise/association, délibération sur instances participatives
	Favoriser la participation des salariés/usagers/adhérents/citoyens dans la démarche développement durable de l'organisation. Collectivités : Agenda 21 ou autre plan développement durable, réunions publiques et articles dans le bulletin municipal sur ce thème..	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Preuves d'engagement / réalisation d'une démarche Agenda 21, certification de type iso 26 000 ...
	<u>Relations avec les acteurs locaux</u>								
	Adhérer à un groupement d'entreprises locales. Participer à la gouvernance de structures d'Economie Sociale et Solidaire (SCIC, associations...). Petites collectivités : implication dans l'intercommunalité.	1	en cours	en cours	réalisé	réalisé	1		Preuve d'adhésion
	Expliquer en interne l'engagement dans la Charte et l'association Biovallée® ainsi qu'à l'externe, les efforts de l'entreprise en matière de développement durable/ éducation à l'environnement.	1	en cours	réalisé	réalisé	réalisé	1		Supports de communication
	Points libres : inscrire vos actions (1 ou 2 actions) :	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		
Total point	10	0	1	2	2	2			
Pour aller plus loin sur le volet gouvernance : mettre en place un budget participatif, mettre en place des co-décisions, se former à l'animation des techniques participatives etc.									

	Actions à réaliser	Points possibles	Situation actuelle	N+1	N+2	N+3	nbre de points engagés	Détails des actions réalisées et projets	Justificatifs
Volet économique	Achats responsables								
	Grouper ses commandes avec d'autres structures.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Conventions, marchés, bons de commandes, éléments de refacturation....
	Réaliser un diagnostic de ses achats(origine géographique, matériaux utilisés, critères sociaux, environnementaux, financiers) et mettre en œuvre un plan d'actions.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Diagnostic
	Acheter plus de 50% de ses fournitures à moins de 200kms.	2	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	2		Factures et plan d'achats localisant les fournisseurs
	Acheter plus de 40% de ses produits chez des fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable (bio, Iso 14000, signataires de la charte Biovallée® ...).	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Factures et plan d'achats qualifiant les fournisseurs
	Contribuer à une démarche d'écologie territoriale : mettre en place une recyclerie interne et/ou mobiliser 20% de ses entrées matière ou énergie venant de déchets recyclés et/ou garantir que plus de 50% de ses déchets produits sont valorisés localement .	4	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Factures (d'achat ou vente), documents d'engagement
	Production et prix responsables								
	Informers les consommateurs / usagers sur les attributs environnementaux et / ou sociaux du produit / et service.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Photos ou documents d'information
	Adapter le prix aux caractéristiques des clients visés : prix social (quotient familial, fiche d'imposition) pour crèche, ass mat, MJC ...	2	en cours	en cours	réalisé	réalisé	2		Grilles de tarifications
	Faire un bilan carbone de son activité	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Rapport du bilan carbone
	Faire une analyse de cycle de vie de son produit / service (rapport)	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Rapport d'analyse et plan d'action
	Choix des financements								
	Adopter une structure d'entreprise favorisant la relocalisation des profits : majorité des actions détenues par des actionnaires habitant à moins de 200kms ou part des profits leur revenant inférieure à 30%.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Statuts, documents de répartition des actionnaires etc.
	Choisir des emprunts/placements liés à des fonds solidaires ou locaux (micro-crédits, label Finansol etc.) ou proposer/bénéficier de mécénat local. Collectivités : soutenir des projets de finance solidaire.	2	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Document justifiant la nature des fonds liés au placement/emprunt - plan de financement
	Points libres : inscrire vos actions (1 ou 2 actions)	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		
Total point	25	3	3	5	5	2			
Pour aller plus loin sur le volet économique : afficher une transparence sur le taux de marge, mettre en place des circuits-courts (plateformes d'échange entre producteurs et consommateurs), soutenir les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, etc.									

	Actions à réaliser	Points possibles	situation actuelle	N+1	N+2	N+3	nbre de points engagés	Détails des actions réalisées et projets	Justificatifs
Volet Social	Rémunération et conditions de travail								
	Proposer des bonnes conditions de travail : vêtements, outils, équipements etc.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Photos, factures
	Développer la responsabilisation et l'autonomie du personnel : fiches de postes...	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Taux de cadres, organigramme, fiches de poste
	Proposer des contrats à durée indéterminée pour les salariés présents depuis plus d'un an.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Tableau du personnel
	Mettre en place des primes d'intéressement du personnel (entreprises, associations, et collectivités).	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Décision/ délibération d'attribution des primes
	Pratiquer des horaires de travail compatibles avec la vie hors travail : semaine de 4 jours ou 4,5 jours, horaires de travail compatibles avec les services de garderie et d'école, pause méridienne, ...	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Tableau du personnel, contrats de travail, documents justificatifs
	Avoir tous les salaires supérieurs de 5% au SMIC (2 pts) ou de 10% (5 points).	5	5%	5%	5%	5%	3		Tableau des rémunérations du personnel ou fiches de paye
	Formation								
	Mettre en place des réunions de service de manière régulière.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Compte rendus
	Mettre en place des entretiens annuels d'évaluation.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Compte rendus d'entretien annuel - besoins en formation du personnel
	Se former et former ses salariés.	1	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	1		Plan de formation et attestations correspondantes
	Accueillir au moins un an sur deux des stagiaires ou des apprentis en respectant les obligations légales (rémunération).	2	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	2		Conventions de stages et/ou contrats d'apprentissage
	Diversité								
	Respecter l'équité homme/femme : égalité salariale, taux de féminisation des instances dirigeantes, congé paternité, nature des contrats, ...	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Tableau de rémunération ou fiches de paye
	Respecter la loi sur le handicap par le recrutement (hors paiement des pénalités).	1	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	0		Déclaration au FIPH
	Favoriser l'insertion dans les recrutements ou dans ses marchés.	1	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		Conventions/marchés passés avec des organismes sociaux en charge de l'insertion Clause d'insertion sociale dans les marchés passés
	Sécurité sur le lieu de travail et santé du personnel								
	Etablir un diagnostic sécurité en lien avec le personnel : Document unique rédigé.	1	en cours	réalisé	réalisé	réalisé	1		Document unique, compte rendus des réunions
	Mettre en place de moyens de prévention concernant les risques professionnels et sensibiliser l'ensemble du personnel à ces règles.	1	en cours	en cours	réalisé	réalisé	1		Plan d'action, plan de sensibilisation et comptes-rendus des réunions.
	Points libres : inscrire vos actions (1 ou 2 actions) :	3	non réalisé	non réalisé	non réalisé	non réalisé	0		
Total point	25	5	6	7	7	2			
Pour aller plus loin sur le volet social : limiter l'écart entre le salaire le plus haut et le salaire le plus bas à 3, organiser des points semestriels sur le plan de formation/les missions/la progression de la structure, proposer des services à ses collaborateurs (micro-crèche d'entreprise, machine à laver mutualisée ...).									

Résultats		Points possibles	Points actuels	Prévus à N+1	Prévus à N+2	Prévus à N+3	nbre de points engagés	
		Vos points sur le volet l'environnement	40	12	13	14	17	5
		Vos points sur le volet gouvernance	10	0	1	2	2	2
		Vos points sur le volet économique	25	3	3	5	5	2
		Vos points sur le volet social	25	5	6	7	7	2
	Votre total général	100	20	23	28	31	11	

Pour engagement à réaliser les objectifs affichés,
le représentant de la structure : **XYZ**

Pour reconnaissance de la conformité des engagements
avec les objectifs de la charte Biovallée®,
le Président de l'association de gestion de la marque Biovallée